

Saint-Hélen

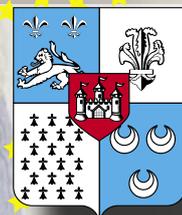
Édition du mois de janvier 2024 - N°111

Meilleurs Vœux pour 2024 !...



Claire et Rémi, nouveaux boulangers à Saint-Hélen, voir page 7.

2024 une année à croquer !



SOMMAIRE

P 03 - Édito du maire

P 04 - Informations municipales

Comptes rendus des séances de conseil municipal

P 07 - Focus sur ...

La Boulangerie, entretien avec Claire et Rémi
Que s'est-il passé depuis fin août ?

P 09 - Vie communale

Marché de producteurs
Etat civil
Urbanisme
Repas Classe 4

P 10 - Enfance

ALSH et Accueil périscolaire
Ecole Emilie et Germaine Tillion
Ecole Saint Yves

P 13 - Associations

Coéttutins
Rance Coëtquen Football
Calendrier des manifestations
L'évasion Hélennoise
Etre, vivre et grandir
Comité des fêtes
Bien être et talents
Pêcheurs des Quintaines
Club de l'amitié
Amicale Laïque

P 17 - Dinan Agglomération

Atlas de la biodiversité
Lutte contre le frelon asiatique
Collecte des déchets

P 19 - Solidarité

Octobre Rose
Repas du CCAS
P'tit café des aidants

Horaires de la Mairie

Pour toutes vos démarches, les services de la mairie sont ouverts aux jours et horaires suivants :

Jour	Matin	Après-midi
Lundi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mardi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Mercredi	9h00 à 12h00	Fermé
Jeudi	9h00 à 12h00	Fermé
Vendredi	9h00 à 12h00	14h00 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	Fermé

Tél : 02 96 83 21 55 • Courriel : mairie@saint-helen.fr

Site internet : www.saint-helen.fr

Page Facebook : **Commune de Saint-Hélen**, des informations régulières sur les travaux en cours ou à venir, sur les événements culturels et autres actualités... N'hésitez pas à la rejoindre !

Et toujours d'actualité pour rester connecté à Saint-Hélen, l'application CityAll



Vous pouvez rencontrer les élus en mairie sur rendez-vous

Marie-Christine PINARD – Maire de Saint-Hélen

mairie@saint-helen.fr

Olivier BOIXIERE – 1^{er} adjoint

Finances, Urbanisme, Agglomération, Bâtiments, Agriculture, Mobilité, Villages & Patrimoine.

finances@saint-helen.fr ou urbanisme@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Jean-Michel JOURDAN : mobilité, agriculture

Olivier TREHEL : urbanisme, entretien bâtiments, patrimoine

Solène SAMSON – 2^{ème} adjointe

Social, CCAS, Enfance, Relations avec les écoles, Services périscolaires, Communication, Associations.

social@saint-helen.fr ou ccas@saint-helen.fr

Conseillères déléguées rattachées :

Laurence GABORIT : relations avec les écoles, périscolaires, enfance

Aurore PAU : communication, associations

Maël FELIN – 3^{ème} adjoint

Travaux, Voirie, SIVOM, Forêt et Environnement, Sports et Jeunesse.

technique@saint-helen.fr

Conseillers délégués rattachés :

Elie CHATTON : SIVOM, villages

Serge RIVIERE : voirie, suivi des travaux

Pour prendre rendez-vous

02 96 83 21 55 ou mairie@saint-helen.fr

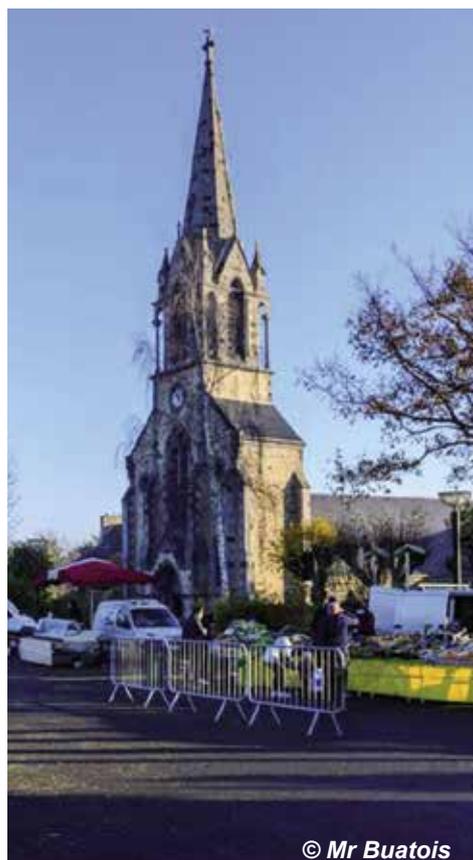
Réunion de coordination de la municipalité

Maire, adjoints et secrétaire de mairie : tous les vendredis à partir de 17h30

Les titulaires au conseil communautaire de DINAN AGGLOMERATION

Mme Marie-Christine PINARD, maire, Titulaire

M. Olivier BOIXIERE, 1^{er} adjoint, Suppléant.



© Mr Buatois

ÉDITO



Cher héliennes et héliens, l'équipe municipale, les membres du CCAS, le personnel communal et du SIVOM se joignent à moi pour vous adresser leurs meilleurs vœux pour 2024. Une nouvelle année s'ouvre à nous avec les envies, les espoirs et les projets que nous portons tous.

Au mois de mars 2024, cela fera déjà quatre ans que vous nous avez confié le destin de notre belle commune ; nous avons réalisé une partie importante de nos projets. L'implantation d'un City Stade, la réhabilitation du bar en café-tabac-épicerie, la mise en place d'un marché le samedi matin, et de nombreux autres aménagements. Sans oublier la construction de la boulangerie-pâtisserie qui, comme vous le savez, a fermée pour liquidation judiciaire au bout de seulement 10 mois.

Cette fermeture a fait « couler beaucoup d'encre » dans la presse locale et je sais que les explications données dans ces articles de presse vous ont (et nous ont) parfois blessés. Mais laissons le passé derrière nous et tournons-nous désormais vers le 2 février 2024, date à laquelle de nouveaux boulangers vont reprendre le commerce. Rémi et Claire vous ont été présentés lors de la cérémonie des vœux. (vous pourrez les découvrir dans ce bulletin en page 7). Voilà une très bonne nouvelle qui va continuer la revitalisation de notre bourg.

Remerciements à Lisa et Virginie de l'Aluette, qui nous ont assuré la « permanence de service » et la vie de notre centre bourg, grâce notamment au dépôt de pain et de viennoiseries qu'elles ont organisé, mais aussi à l'ouverture dans leur café d'un rayon de pain bio, de dépôt de galettes et de crêpes entre autres. Elles contribuent au vivre ensemble avec leurs soirées à thèmes, leurs après-midi récréatives, l'ouverture de leur établissement pour les retransmissions des matches de rugby lors de la coupe du monde... Alors, Lisa, Virginie, pour tout ce que vous faites et ce que vous êtes un très grand merci des habitants de Saint-Hélen, de l'équipe municipale et de moi-même.

En 2024 nous allons poursuivre les projets municipaux.

Et pour commencer, nous travaillons à la rénovation énergétique de l'école publique. Les coûts estimés nous obligent à allouer les travaux (plusieurs phases pour l'école d'une part, puis la cantine, la garderie...) ; ainsi pour les seuls travaux de l'école, le montant pourrait s'élever à plus de 1 million d'euros. Outre la rénovation énergétique, il convient de revoir l'ensemble de la conception et du second

œuvre allant jusqu'à la réfection des sols, des murs... Et si nous le pouvons, nous aimerions pouvoir végétaliser la cour de l'école. Malgré les diverses subventions espérées de l'État, du conseil départemental ou encore de la région, la commune devra contribuer à une part importante du montant de ces travaux, soit 20%.

Ensuite l'étude du schéma d'accueil de la forêt est maintenant terminée, nous passons à l'étape de conception détaillée. Il s'agit de l'arpentage en forêt visant à reconnaître et fixer les emplacements précis des sentiers, des camps de base (l'école en forêt), des lieux de détente et d'espace zen, mais aussi de la mise en place de panneautage. D'ores et déjà, la réhabilitation de deux chemins de randonnées existants a été réalisée fin 2023 et se poursuivra en 2024.

Enfin un de nos projets majeurs vise à la construction d'un collectif locatif de résidences pour seniors, sur le terrain dit « des Elians ». Le travail a déjà commencé fin 2023 par une visite de la résidence sur la commune de Québriac et des échanges avec les services de Néotoa. Il convient de lever des réserves d'urbanisme. Une prochaine réunion aura lieu le 18 janvier avec les services de l'urbanisme de Dinan Agglo et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (Etat) et les élus en charge de l'urbanisme afin de finaliser le projet d'un point de vue urbanistique. La conception du projet est en cours et nous aurons l'occasion de vous en reparler plus en détail dans un prochain bulletin.

Bien sûr nous continuerons l'aménagement de notre commune.

Je vous réitère mes vœux pour 2024. Que cette année concrétise vos envies, vos projets. Qu'elle vous apporte santé, joie, amour ou amitié. Qu'elle nous permette de continuer de vivre en harmonie dans notre belle commune de Saint-Hélen.

Enfin je terminerai par une citation de Madame de Sévigné : "Que cette année vous soit heureuse, que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune."

Marie-Christine PINARD
Maire



Infos municipales

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Il s'agit des principales décisions des séances publiques des conseils municipaux des 17 octobre et 28 novembre 2023. Ces comptes-rendus s'attardent sur des points importants de l'ordre du jour.

**En complément, les procès-verbaux exhaustifs peuvent être consultés en mairie
ou sur le site internet de la commune : www.saint-helen.fr**

Réunion du 17 OCTOBRE 2023

1- Participation aux frais de fonctionnement de l'École Saint-Yves

Comme chaque année, la commune prend en charge les dépenses de fonctionnement de l'école privée conformément au contrat d'association signé en 1993.

Après calcul du coût d'un élève dans notre école publique, il en ressort les montants suivants pour notre commune (compte administratif 2022), à savoir : 2 130 € pour un élève en classe maternelle et 561 € pour un élève en classe élémentaire. Considérant que 63 enfants domiciliés à Saint-Hélen sont scolarisés à l'école St-Yves dont 25 en classe de maternelle et 38 en primaire la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école St-Yves s'élève à 74 568 € pour l'année scolaire 2023/2024.

2- Rénovation énergétique du Pôle Scolaire : Demandes de subventions

Monsieur Olivier BOIXIERE rappelle qu'un audit énergétique du pôle scolaire a été lancé par le Syndicat Départemental d'Énergie 22 dans le cadre du programme ACTEE. La société ALTEREA de NANTES était chargé de sa réalisation.

Les objectifs de cette mission étaient les suivants :

- Réaliser un état des lieux énergétiques du bâtiment
- Identifier des gisements d'économies d'énergie renouvelable
- Présenter différents scénarios énergétique qui doivent répondre aux objectifs du décret tertiaire à savoir, diminuer la consommation énergétique d'au moins 40% dès 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à l'année de référence choisie (entre 2010 et 2019).

La commission travaux et bâtiments s'est réunie le 21 septembre 2023 afin d'analyser les résultats de cet audit et comparer les divers scénarios proposés. Après avoir pris connaissance de toutes ces données, il est proposé de retenir le scénario 2 qui vise une réduction de 50% de la consommation globale d'énergie finale du bâtiment pour un coût total de 812 302 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'ensemble du projet de rénovation énergétique du pôle scolaire, qui ne pourra se réaliser qu'à condition de trouver un plan de financement sollicitant nos partenaires.

Plan de financement

Dépenses		Financement	
Travaux	812 302 €	Fonds vert	400 000 €
		DETR	100 000 €
		DSIL	50 000 €
		ADEME	100 000 €
		Autofinancement	162 302 €
TOTAL	812 302 € HT	TOTAL	812 302 € HT

3- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du CDG 22

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la collectivité a demandé au Centre de Gestion de la fonction publique territoriale 22, de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, en vertu de l'application des textes régissant le statut de ses agents.

A l'issue de la procédure c'est CNP Assurances qui a été retenu pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2027. La commune quant à elle décide de retenir, pour les agents CNRACL une franchise de 30 jours fermes au taux de 6,65% et, pour les agents IRCANTEC une franchise de 15 jours ferme au taux de 0,88%. 2 ABSTENTIONS (Pour Gwénaëlle MARTIN et Pascal BOURSICOT, valider ces taux avec une franchise aussi longue peut être risqué avec le vieillissement du personnel à venir)

4- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Considérant que tout élu local peut consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l'élu local, considérant que les missions de référent déontologue sont exercées en toute indépendance et impartialité par des personnes choisies en raison de leur expérience et de leurs compétences ; que les missions de référent déontologue peuvent notamment être assurées par des personnes n'exerçant au sein des collectivités auprès desquelles elles sont désignées aucun mandat d'élu local, n'en exerçant plus depuis au moins trois ans, n'étant pas agent de ces collectivités et ne se trouvant pas en situation de conflit d'intérêt avec celles-ci ; Considérant l'accord des personnes désignées ; le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de nommer en qualité de référents déontologues des élus jusqu'à l'expiration du mandat 2020-2026 :

- Mme Anne PERRIER, Présidente du Tribunal Administratif et de la Cour Administrative d'Appel honoraire;
- M. Jean SIRINELLI, Professeur de Droit Public à l'Université de Rennes ;
- Mme Armelle BOTHOREL, Maire honoraire de La Méaugon, ancienne Présidente de l'AMF 22.

5- Conseiller Numérique : Convention d'entente intercommunale

Madame Solène SAMSON, adjointe aux affaires sociales donne lecture à l'assemblée de la convention d'entente intercommunale entre les communes de LA VICOMTE SUR RANCE – PLEUDIHEN SUR RANCE – SAINT-HELEN qui formalise l'engagement des trois communes à organiser les missions de médiation et d'accueil du Conseiller Numérique.

La présente convention est conclue pour une durée de trois ans, couvrant la période de contrat de projet soit jusqu'au 21 août 2026. Durant ces trois années, la clé de la répartition du temps de présence du Conseiller Numérique entre les 3 communes se présente ainsi :

- 24% pour LA VICOMTE SUR RANCE soit 7H12 par semaine
- 31% pour SAINT-HELEN soit 9H18 par semaine
- 45% pour PLEUDIHEN SUR RANCE soit 13H30 par semaine.

Infos municipales

Après en avoir pris connaissance, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, valide cette convention.

Informations intercommunales

SRADDET

Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de Bretagne est en cours de révision.

PLAN VELO

En lien avec le Plan Vélo départemental, le référentiel de Dinan Agglomération sera élaboré pour le printemps 2024. Trois liaisons secondaires concernent notre commune, à savoir :

- Pleudihen-sur-Rance / Saint-Hélen 6.1 kms
- Saint-Hélen / Pleudihen-sur-Rance 6.8 kms
- Saint-Solen / Saint-Hélen / La Vicomte-sur-Rance 7.5 kms

Celles-ci pourraient être mises en route à partir de 2025.

Informations municipales

Monsieur Olivier BOIXIERE fait un point sur l'état du budget à ce jour. 51% des travaux d'investissement ont été réalisés. Il reste surtout l'acquisition du terrain des Elians. En ce qui concerne le fonctionnement, la situation est tenue conformément au budget primitif.

Monsieur Olivier BOIXIERE informe l'assemblée que le vendredi 13 octobre dernier a eu lieu la réunion de lancement de l'étude complémentaire de la Forêt de Coëtquen.

Monsieur Maël FELIN a assisté à la signature de la charte Eclairage Public entre Dinan Agglomération et le SDE 22. Quant à la présentation du plan d'actions communal de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale voté lors de la précédente réunion, il souhaite dans un premier temps que l'information passe par le bulletin municipal avant une réunion publique.

La cérémonie des vœux aura lieu le Dimanche 14 janvier 2024 à 11h00

réunion du 28 novembre 2023

1- Budget Commerce : Décision Modificative N°1

Monsieur Olivier BOIXIERE, adjoint en charge de ce dossier, rappelle à l'assemblée la liquidation prononcée le 5 septembre de la société « Coetpain ». Depuis cette date et en accord avec Me DAVID nommé liquidateur, l'objectif de la municipalité est de trouver le plus rapidement possible un nouveau boulanger.

Afin de faciliter l'installation du repreneur, il a été décidé :

- d'acquérir le matériel existant en crédit-bail auprès de la BNP/NATIOCREDIMURS pour un montant de 29 167 € HT (valeur d'achat en 2022 de 149 100€ HT)
- d'acquérir le matériel propriété de la société Coëtpain estimé à 2 500 € HT
- d'acquérir du matériel manquant d'occasion (cellule de surgélation, laminoir, batteur) pour un montant estimé à 10 708 € HT

Afin de pouvoir réaliser ces acquisitions, nous avons besoin d'un financement complémentaire de 50 000€; il y a donc lieu de réajuster le budget annexe commerces.

Aussi, après délibération et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la proposition de rachat de matériel estimé à 50 000€ TTC et adopte la décision modificative suivante :

Investissement					
Dépenses			Recettes		
2188	Autres immobilisations corporelles	50 000 €	1641	Emprunts en euros	50 000 €
		TOTAL		TOTAL	50 000 €

Pour rappel, un bail commercial a été établi pour la location des murs soit 500€ HT par mois. Pour le matériel, 2 options sont possibles :

- location du matériel : le fonds de commerce est alors propriété du futur repreneur et on intégrerait une revente du matériel au commerçant dans un temps donné
- location-gérance : le fonds de commerce est alors propriété du futur repreneur et on intégrerait une revente du fonds au commerçant dans un temps donné.

Avant de prendre une décision sur l'option à choisir, un avis juridique va être sollicité.

A l'issue de l'annonce publiée sur SOS Villages, 6 candidatures ont été reçues. Parmi les critères recherchés figure notamment la formation initiale, la durée de l'expérience en boulangerie/pâtisserie, la motivation, la disponibilité ainsi que la description du projet. Un candidat répondant le mieux à l'ensemble de ces critères a été retenu pour une ouverture début février. Il sera présenté à la population lors de la cérémonie des vœux 2024.

2- Rénovation énergétique du Pôle Scolaire : Demandes subvention DETR/DSIL

Monsieur Olivier TREHEL rappelle qu'un audit énergétique du pôle scolaire a été lancé par le Syndicat Départemental d'Énergie 22 dans le cadre du programme ACTEE. La société ALTEREA de NANTES était chargée de sa réalisation. Une rencontre avec le SDE a eu lieu le mercredi 15 novembre, mettant en lumière la nécessité de poursuivre les études sur les travaux à réaliser. Après avoir pris connaissance de toutes ces données, il est proposé de retenir le scénario 2 qui vise une réduction de 50% de la consommation globale d'énergie finale du bâtiment pour un coût total de 812 302 € HT. La réalisation de ces travaux n'est envisageable pour la commune qu'à la condition de trouver un plan de financement sollicitant nos partenaires.



Infos municipales

Plan de financement

Depenses		Financement	
Travaux	812 302 €	DETR/DSIL	500 000 €
		Autofinancement	312 302 €
TOTAL	812 302 € HT	TOTAL	812 302 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve l'ensemble du projet de rénovation énergétique du pôle scolaire pour un montant estimatif de 812 302 € HT et sollicite le financement de l'Etat (DETR/DSIL) pour ces travaux, à hauteur de 500 000 €.

3- Classe de voile : Demande subvention région

Madame Marion POIRIER enseignante en classe de CM1 et CM2 de l'école publique "Emilie et Germaine Tillion" organise une classe de voile à LANCIÉUX du 8 au 12 avril prochain. Un plan de financement a été établi avec un budget prévisionnel de 10 115 € pour 32 enfants dont 30 domiciliés à SAINT-HELEN. Aussi et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité sollicite l'aide de la Région Bretagne dans le cadre du dispositif "Pass Classes de Mer".

4- Réfection du pont de Coëtquen : Demande subvention DETR

Monsieur Serge RIVIERE rappelle à l'assemblée que dans le cadre du Programme National Ponts (PNP), l'APAVE a été missionné par le CEREMA pour établir le recensement puis la reconnaissance des ouvrages d'art éligibles en vue d'établir un carnet de santé pour chaque ouvrage. Celui-ci établi en mars 2022, met en avant un défaut majeur structurel impactant la pérennité à court terme de l'ouvrage « Pont de Coëtquen ». Un risque de ruine à court/moyen terme existe.

Deux solutions sont envisageables : la première serait de réaliser un nouvel ouvrage via une structure en béton armé de section rectangulaire. La seconde, en cas de contraintes architecturales (ABF), il serait possible d'envisager une voûte en béton armé préfabriquée habillée de maçonnerie pour imiter l'aspect d'un ouvrage en maçonnerie. Ces travaux ont été évalués par le CEREMA à 150 000 € HT, les frais de maîtrise d'œuvre à 26 000 € HT et diverses études techniques complémentaires à 24 000 € HT soit un coût total de 200 000 € HT. Notre commune est éligible au Programme National Ponts qui peut subventionner jusqu'à 60% des travaux de reconstruction, de réparation, de restauration, ainsi que les études techniques et réglementaires nécessaires à leur bonne réalisation.

Lors de la discussion, de nombreux élus se sont interrogés sur le coût de ces travaux, certainement bien en deçà des chiffres définitifs qui apparaîtront lors de l'appel d'offres. De plus, depuis le 10 mars 2022, un arrêté municipal interdit toute circulation aux véhicules sur cette voie à l'exclusion des 2 roues et piétons et jusqu'à présent aucun administré n'est venu se plaindre en mairie. D'autres solutions moins coûteuses pourraient peut-être être étudiées (passerelle en bois notamment) avant d'engager toutes procédures. Enfin, certains élus pensent que ce chantier n'est pas une priorité.

Aussi, après avoir pris connaissance de ces données, le conseil municipal par 10 voix POUR et 6 ABSTENTIONS (SAMSON, TREHEL, FELIN, JOURDAN, GUERY, GILLET) décide d'engager les travaux de reconstruction du pont de Coëtquen après avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France pour un montant total estimé à 200 000 € HT, sollicite une subvention de 120 000 € au titre de la DETR et autorise Madame le Maire à recruter un maître d'œuvre pour la gestion de ces travaux.

5- Personnel communal : chèques cadeaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide l'attribution d'un chèque cadeau en faveur de l'ensemble du personnel communal à l'occasion des fêtes de fin d'année et fixe le montant à 50€.

6- Adoption du rapport de la CLECT 2023

La Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées s'est réunie le 22 mai 2023 afin d'acter le transfert de charges correspondants aux transferts suivants :

- Gestion des eaux pluviales urbaines,
- Centre de loisirs de Caulnes, Créhen et Plumaudan.

Le rapport a été adopté par la CLECT et par le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération. La loi précise que l'adoption du rapport de la CLECT par les communes se fait dans un délai de trois mois à compter de sa transmission, à la majorité qualifiée d'au moins deux tiers des conseils municipaux représentant la moitié de la population, ou d'au moins la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population.

Le Conseil Municipal à l'unanimité adopte le rapport de la CLECT du 22 mai 2023.

7- Budget communal : décision modificative n°1

Après délibération et sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative suivante :

Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
6411	Personnel titulaire	2000 €	73123	Taxes communales	5000 €
6416	Personnel non titulaire	1000 €		Droits de mutation	
6450	Charge Sécurité Social	2000 €			
	TOTAL	5000 €		TOTAL	5000 €

Informations municipales

Monsieur Olivier BOIXIERE informe l'assemblée que le financement CEREMA de l'étude complémentaire pour la valorisation de la Forêt de Coëtquen a été validé. Concernant l'acquisition du terrain situé aux Elians, une demande d'estimation a été adressée aux Domaines. Nous sommes dans l'attente de leur réponse.

Madame Solène SAMSON informe l'assemblée de l'organisation de commémorations ainsi que d'un camp de reconstitution sur la commune de Pleudihen-Sur-Rance en mémoire de la libération de notre région en août 1944. Dates prévues : le samedi 3 et dimanche 4 août 2024. Recherche des témoignages de l'époque.

Monsieur Serge RIVIERE rend compte aux élus de la réunion des correspondants « Défense » à laquelle il a participé. Parmi les différents points abordés, il signale la formation ouverte aux jeunes volontaires de 12 à 17ans qui souhaitent s'engager en tant que futurs porte-drapeaux.

La Boulangerie, ouverture le 2 Février 2024 !

Le 16 août 2023, nous apprenions la cessation d'activité de la société Coëtpain et la fermeture de la boulangerie ouverte quelques mois plus tôt. Depuis, la municipalité s'est mise en quête d'une solution pour relancer cette activité très attendue par les Habitants. Vous êtes nombreux à nous avoir témoigné votre attachement à vos commerces locaux, et d'ailleurs le succès de l'Aluette nous le démontre chaque jour.

Nous vous proposons un point sur l'actualité de la boulangerie depuis l'annonce de la liquidation de Mr et Mme Gillet.

Car oui, bientôt à Saint Hélien, à nouveau, la lueur de la farine, la mélodie du pétrin, le murmure du levain ou encore les éclats dorés du four...

Au coeur de notre beau village de Saint Hélien, c'est l'aube d'un jour nouveau, l'art du boulanger revient avec le «Fournil de Coëtquen» avec le parfum du pain frais, les brioches dorées et les baguettes savoureuses !

Allez, parlons un peu de la boulangerie ! Dans quelques jours, ça ouvre à nouveau !!

Entretien rencontre avec Rémi et Claire, les futurs boulangers de Saint Hélien.

Nous sommes très heureux de vous présenter aujourd'hui Claire et Rémi, les candidats que nous avons retenus pour la reprise de la boulangerie.



Bienvenue à Rémi et Claire, nos nouveaux boulangers qui apportent une petite touche normande à notre commune ! Ils se sont présentés à la population lors de la cérémonie des vœux de la municipalité le dimanche 14 Janvier, mais si vous n'aviez pas pu être présents ce jour-là, nous avons le plaisir de vous faire découvrir davantage leur histoire suite à un entretien avec eux.

Le Saint Hélien : Rémi et Claire, pourriez-vous raconter qui vous êtes et nous partager un peu plus vos origines normandes ?

Rémi : Bonjour à tous. Je suis originaire de Saint Pierre Canivet, dans le Calvados, en Normandie, une région qui a une tradition forte dans la boulangerie. Fils de boulanger, j'ai eu la chance d'apprendre les secrets du métier dès mon plus jeune âge, inspiré par la passion de ma famille pour cet artisanat. À 18 ans, j'ai obtenu mon CAP et BEP de boulanger-tourier. Et j'ai alors intégré la formation de **compagnon du devoir et réalisé mon Tour de France pendant 6 ans** (en France et en Europe). Je me suis énormément enrichi de ces expériences et j'ai pu perfectionner de nombreuses connaissances et même former de jeunes boulangers. C'est une étape importante de ma vie qui a **façonné ma vision de cet artisanat**. Je suis aussi le papa de Marie que vous croiserez sûrement à la boulangerie.

Claire : Et moi, Claire, originaire de la même commune que Rémi, j'ai une grande passion pour la photographie et je suis titulaire du baccalauréat Photographie; cela m'a amené à travailler pour des sites de e-commerce. Et j'ai également le **goût du contact, de l'accueil du public et de la vente** que j'ai pu expérimenter en début de carrière. Plus récemment, j'ai choisi de m'orienter vers le secteur médico-social en qualité d'accompagnante socio-éducative. Et aujourd'hui, je suis heureuse de contribuer à cette aventure. Je suis la maman du petit Julien, 3 ans.

Le Saint Hélien : Rémi, pouvez-vous nous parler de votre première boulangerie ?

Rémi : Bien sûr. Deux ans après mon Tour de France, j'ai eu l'opportunité de reprendre une boulangerie en Lozère, un territoire très rural, dans le petit village de Saint Sauveur de Peyre (284 habitants). J'y assurais la fabrication du pain, mais aussi la vente ainsi que la livraison de villages en villages. Pendant 10 ans, j'y ai aimé la **proximité avec la clientèle, le vivre ensemble et le rôle si important d'un boulanger dans son village**.

Avec Claire, nous avons toujours rêvé de reprendre une **boulangerie qui incarnerait cette même proximité, la simplicité et l'authenticité**.

Claire : En effet, nous partageons la même ambition et nous sommes animés par la passion de proposer des **produits de qualité, préparés de manière traditionnelle**. Et nous croyons fermement en l'importance de maintenir l'esprit d'une boulangerie rurale, en l'attachement des habitants au commerce de proximité. **Nous souhaitons rendre service aux gens**.

Le Saint Hélien : Suite à la fermeture fin Août, la municipalité a lancé un appel à repreneurs sur SOS Villages et c'est votre candidature qui a été retenue parmi une dizaine d'autres. Racontez nous...

Rémi : A la Fête du Blé, j'ai eu l'occasion d'échanger l'été dernier

avec Monsieur Maurice Colas, boulanger en retraite qui habite le village de Coëtquen. Nous avons évoqué nos parcours et il me savait boulanger. À l'époque déjà, nous habitons à Pleudihen et ça aurait pu en rester là. Mais la fermeture de Coëtmiam a provoqué la prise de contact. Monsieur Olivier Boixiere m'a appelé pour savoir si le projet était susceptible de nous intéresser et nous inviter à faire acte de candidature. Depuis le mois de Septembre, notre projet s'est affiné et s'est affirmé. La municipalité a décidé de sélectionner notre candidature lors de la séance de conseil municipal du 28 Novembre et tout s'accélère depuis.

Claire : Oui, nous avons rencontré Madame le Maire et les adjoints et la municipalité démontre une forte volonté de réussir le projet et l'accompagne depuis le début avec nous. Nous avons pu échanger, améliorer et ajuster notre approche au détour de nos échanges. En parallèle, la commune nous démontre la volonté de nous mettre dans les meilleures dispositions pour favoriser le succès. (Voir «Boulangerie - Que s'est-il passé depuis fin Août ?» ci-après)

Le Saint Hélien : Pouvez-vous nous en dire plus sur la gamme de produits que vous souhaitez proposer dans la boulangerie ?

Rémi : Nous avons à cœur de **mettre en avant des produits simples et savoureux**. Nous travaillerons des matières premières de qualité et de proximité. Notre assortiment comprendra une variété de pains mettant l'accent sur le savoir-faire traditionnel (avec différents levains naturels, des pains spéciaux Boulangerie ou longue conservation... sans oublier les baguettes tradition), de viennoiseries et de pâtisseries. Nous voulons offrir des produits qui rappellent le **goût authentique de la campagne**.

Claire : pour la pâtisserie, nous proposerons une **gamme simple faite maison**, en développant la tarterie. Et vous retrouverez bien sûr les **produits traditionnels** de Noël avec les bûches, les galettes des rois à l'Epiphanie... Enfin, nous proposerons une offre traiteur réduite, associant quiches, sandwiches ... Enfin, nous sommes à **l'écoute des besoins des héliennais**. Si les habitants ont des préférences particulières ou des idées, nous sommes bien sûr ouverts à les intégrer dans notre offre.

Le Saint Hélien : Comment avez-vous adapté les horaires d'ouverture de la boulangerie pour répondre aux attentes des habitants ?

Claire : Nous comprenons l'importance d'être disponibles lorsque les habitants en ont besoin. Après avoir échangé avec la municipalité, nous avons **adapté nos horaires d'ouverture** (voir «Boulangerie - Horaire d'ouverture» ci-contre) pour être en phase avec les habitudes de vie des habitants. Les élus ont insisté par exemple sur la nécessité d'**ouvrir le mercredi matin** pour compenser les fermetures des artisans des communes voisines. Ainsi, nous espérons être présents aux moments opportuns pour que chacun puisse profiter de nos produits frais.

La Boulangerie, ouverture le 2 Février 2024 !

Le Saint Helen : vous le savez, vous êtes très attendus par les habitants. Quand pensez-vous pouvoir ouvrir votre commerce ? Et dites nous le futur nom de la boulangerie ?

Rémi : Nous avons hâte de rencontrer chacun des habitants nous aussi; nous avons envie de leur démontrer notre amour du métier et notre savoir-faire. Et nous avons convenu avec la mairie d'appeler la boulangerie « **Le Fournil de Coëtquen** », qui parlera davantage à chacun.

Claire : Et pour répondre sur la date d'ouverture... Début Janvier, nous finaliserons la création de la société et son enregistrement au registre du commerce. Et il nous reste des formalités administratives à réaliser.

Nous faisons le maximum pour **ouvrir début Février**; et ce sera au mieux le vendredi 2 Février 2024.

Au-delà d'une boulangerie, nous voulons **devenir un lieu de rencontre**, un endroit où les gens se retrouvent, discutent et partagent des moments agréables. C'est parfois, pour les personnes isolées, le seul contact de la journée avec quelqu'un, c'est donc un moment très important à soigner...

Rémi : Oui et nous pensons également à des collaborations avec Liza et Virginie de l'Aluette pour renforcer la cohésion au sein de la

commune, ainsi qu'avec les associations communales et la mairie. C'est important pour nous de contribuer positivement à la vie locale.

Le Saint Helen : Merci Rémi et Claire pour ces détails enrichissants. Nous sommes vraiment impatients de découvrir vos saveurs gourmandes dans vos créations et de profiter de cette boulangerie ancrée dans la tradition rurale. Nous vous souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure !

Rémi et Claire : Merci infiniment ! Nous sommes ravis d'apporter un morceau de notre histoire à cette belle commune et sommes impatients de partager notre passion avec vous tous.

Rémi et Claire nous ont partagé les horaires d'ouverture envisagés pour la boulangerie.

Boulangerie - Horaires d'ouverture			
Lundi :	6h30 à 13h30	Vendredi :	6h30 à 13h30
	15h30 à 19h30		15h30 à 19h30
Mardi :	6h30 à 13h30	Samedi :	6h30 à 13h30
	15h30 à 19h30		15h30 à 19h30
Mercredi :	6h30 à 14h00	Dimanche :	6h30 à 14h00
Jeudi :	FERMÉ		
NB : Ces horaires seront aménagés en fonction de la fréquentation et des besoins des habitants.			

Que s'est-il passé depuis fin Août ?

Petit rappel historique : Répondant à une forte attente des habitants exprimée dans l'enquête réalisée par la CCI, et fort d'une étude économique de la CCI démontrant la viabilité d'un tel commerce sur Saint-Hélen, un projet a été mené par la municipalité. La boulangerie a été confiée à Mr et Mme Gillet et a ouvert en Octobre 2022. Malgré un produit reconnu de qualité (pains, viennoiseries ou pâtisseries), une clientèle fidèle avec un panier moyen croissant, des ajustements réalisés (exemple : snacking depuis Mars 2023), la boulangerie n'a pas trouvé un rythme de croisière suffisant pour s'installer économiquement. De plus, comme partout sur le territoire français, le contexte du prix de l'énergie et l'envol du prix des matières premières ont fortement handicapé la boulangerie. Et certaines erreurs de l'exploitant ont fini de fragiliser l'équilibre économique nécessaire. Et pourtant ! Chaque jour, entre 200 et 250 clients franchissent la porte de la boulangerie sur un total de 700 foyers environ sur la commune, preuve de l'attachement des hélennais à ce commerce. Cela démontre la capacité de notre population à se mobiliser largement pour permettre à ce type de commerce essentiel de prospérer sur la commune. Certaines erreurs ont été commises par Coëtmiam, vous nous en avez fait part et nous en avons aussi été témoins (bien sûr, nous en tenons compte pour la suite).

Et voilà, le mercredi 16 Août, Monsieur et Madame Gillet sont venus en mairie nous annoncer la décision de fermeture définitive de Coëtmiam. Nous en avons informés la population dès le 20 Août, par voie d'affichage. Et le Tribunal de Commerce de Saint Malo a confirmé la liquidation judiciaire de la société Coëtmiam le 5 Septembre 2023.

Dès lors, les commerçants ont communiqué par voie de presse pour donner leur avis sur les raisons de cette fermeture. Clairement, nous, municipalité, ne partageons pas les causes profondes de cet échec, et nous avons la conviction de la capacité d'un exploitant à réussir son installation durablement, à la condition de corriger certaines erreurs.

Aussi, en séance de conseil municipal du 12 Septembre, l'ensemble des élus se sont prononcés en faveur de la poursuite du projet et de la recherche d'un futur exploitant : L'objectif partagé par tous les élus était de retrouver le plus vite possible un nouveau boulanger, et de mettre cet artisan dans les meilleures conditions d'exercice, en utilisant le retour d'expérience de l'exploitant précédent.

A la recherche du boulanger... Dès fin Août, nous avons publié une annonce sur SOS Villages. Et trois mois plus tard, ce sont 6 candidatures qui ont été reçues.

Des critères de choix ont été définis, et évalués, ils reposaient notamment sur la formation initiale des candidats, la durée de leur expérience en boulangerie/pâtisserie, la motivation, la disponibilité ainsi que la description du projet. Le conseil municipal du 28 Novembre a validé la candidature de Monsieur Rémi Laidet et Madame Claire Duplessis. (voir "Entretien rencontre avec Rémi et Claire...") Parmi les critères majeurs de sélection de leur candidature, outre l'expérience significative, nous avons apprécié leur souhait de proposer des produits simples et de qualité, répondant bien au tissu rural, à des prix cohérents, avec des horaires d'ouverture et un achalandage adaptés, et un bon sens du service à la population.

Et se donner les moyens du succès... Depuis l'annonce de la liquidation (prononcée le 5 septembre) de la société « Coëtmiam », la Municipalité est en échange régulier avec Maître DAVID, nommé liquidateur. Outre la possibilité de rechercher un nouvel exploitant, il devenait essentiel de connaître le devenir du matériel de boulangerie encore présent dans les murs.

1 - Pour la partie essentielle, le matériel neuf en Octobre 2022 a été acquis par la BNP NATIOCREDIMURS pour une valeur de 149 100 € HT et mis en location

en crédit-bail.

Il s'agit du four de boulangerie, de deux pétrins, de chambres froides positive et négative, de chambres de pousses, de parisien... mais aussi de matériel de lavage, de tout le matériel de l'espace de vente. Ce matériel était essentiel pour la poursuite de l'activité sur Saint-Hélen. La commune a acquis ce matériel pour 29 167 € HT.

2 - Pour le matériel complémentaire manquant (cellule de surgélation, laminoir, batteur), la commune a décidé de procéder à l'acquisition en occasion récente pour 10 708 € HT.

3 - Il reste à traiter une façonneuse et un four à viennoiseries, pour une valeur estimée à 2 500€ HT.

Au terme de cette 3^{ème} opération, la commune sera propriétaire de l'ensemble du matériel, en sus des murs, et percevra un loyer des boulangers en regard. Et dans un délai défini de 3 à 5 ans, la Commune pourra revendre ce matériel aux exploitants. Les conditions du succès de la boulangerie nous semblent aujourd'hui à nouveau rassemblés, et nous, municipalité, avons la conviction que ce commerce a toute sa place à Saint-Hélen et qu'il trouvera son rythme de croisière.

Nous souhaitons le meilleur succès à Claire et Rémi, et nous vous souhaitons à tous un bon régal !

Le Marché de Producteurs



Pot de fin d'année pour nos commerçants.

Pendant la période hivernale seront présents tous les samedis matin sur le marché : Martine et ses galettes, Corentin notre poissonnier, Corentin de Komi Komi avec ses spécialités japonaises, Gilles et ses volailles Coulombel de Saint-Maden, et Ryma avec ses fruits et légumes.



Présents également, Alex de la Casa J avec ses pizzas ainsi que Lilian Douces Saveurs Créoles tous les 15 jours.

A noter qu'Alex est également présent le mercredi soir sur la place.



il est possible de retirer ou faire de la monnaie à l'Aluette.

Nous sommes à la recherche d'un boucher, si vous avez des contacts, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Contact : Evelyne au 06.74.99.35.20

Vie communale

ETAT CIVIL

Naissances

(Seuls les enfants dont les parents ont donné leur autorisation sont mentionnés dans ce bulletin)

23 novembre Léo CHENU

Mariages

18 novembre Anthony DANIEL et Delphine MOUSSET

Décès

25 octobre Isabelle DUVAL

3 novembre Rémi LIAGRE

7 novembre Jean BOUTROS

23 décembre Jean PIGUEL

29 décembre Nicolle CHAILLOT née BOISIVON



URBANISME 2023

Suite à la mise en place de la nouvelle réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) les noms des personnes ne sont plus mentionnés dans le tableau des permis de construire et déclarations préalables.

Déclarations préalables accordées

10 Trévallon	Réfection de la toiture d'un appentis
2 Les Fouasses La Goussais	Bardage d'un hangar Installation de panneaux photovoltaïques sur mat
4 Rue des Prés 2 Le Carreau du Gué	Piscine Modification de la façade de maison
3 Le Plessis Gestil 1 Rue du Clos de l'Epine	Construction d'un appentis Tubes Poêles à bois
8 Lotissement du Verger 7 Lotissement Les Vignes	Extension d'une habitation Tube Poêle à bois
3 Impasse Jules Verne	Installation de panneaux photovoltaïques
4 Domaine du Tertre 43bis Rue du Tertre	Pose de deux vélix Pose de panneaux photovoltaïques

Permis de construire accordés

5 Allée des Acacias	Construction d'une maison individuelle
2 Montferrand	Construction d'une véranda

REPAS DES CLASSES 4

1934 • 1944 • 1954 • 1964 • 1974 • 1984 • 1994 • 2004 • 2014 • 2024

Vous allez avoir 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans, 50 ans, 60 ans, 70 ans, 80 ans et même 90 ans en 2024.

Alors retrouvons nous tous pour fêter ça autour d'un repas !

Afin de préparer ce grand jour, nous vous proposons de nous réunir

**Mercredi 31 janvier 2024 à 20h00
à la Salle des Associations.**

Avis aux amateurs !

N. Boursicot - Y. Robin

Enfance

ALSH



Les vacances d'Automne se sont déroulées sur le site de Saint-Hélen. Halloween était l'occasion pour les animateurs et les enfants de se déguiser et de goûter, à la cantine, au bon gâteau-cimetière fait par Marion.

Malgré la météo venteuse, tout ce petit monde a passé de bons moments !

A la fin de l'année, les enfants ont attendu impatiemment l'arrivée du Père Noël tout en décorant le sapin.

L'équipe d'animation vous souhaite une bonne année 2024.



École Émilie et Germaine Tillion

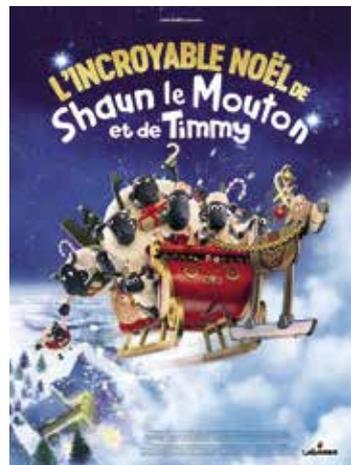
Journée de lutte contre le harcèlement scolaire :

Dans le cadre de la mise en place du programme "PHARE" (un plan global de prévention et de traitement des situations de harcèlement entre élèves), les élèves de l'école ont participé à la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Le 9 novembre dernier, ils ont été sensibilisés à ces problématiques au travers d'activités adaptées à leur âge.

A cette occasion, les moyennes sections ont créé une affiche sur le thème de la bienveillance, de l'empathie et de l'amitié.



Cinéma :



Le 7 décembre dernier, les élèves de petite, moyenne et grande sections ainsi que 15 CM2, sont allés au cinéma Vers le Large de Dinan pour assister à la projection de "l'incroyable Noël de Shaun le mouton", deux courts métrages sur le thème de Noël qui ont enchanté les plus jeunes comme les grands !!!

Balle ovale

Depuis la fin novembre, les élèves en élémentaire ont commencé un cycle "balle ovale" avec Frédéric Bouyer, éducateur sportif de la communauté de communes.



Le mardi après-midi, les classes se rendent au terrain de foot pour pratiquer cette activité qui est une adaptation du rugby pour les enfants.



Ce cycle se poursuivra au mois de janvier.

Projet Danse :



Dès le retour des vacances de la Toussaint, les 5 classes ont démarré le projet danse, avec Nathalie Grand, notre intervenante. Nous avons choisi de mettre en danse des sports olympiques. Durant 7 semaines, chaque classe a travaillé à l'élaboration d'une chorégraphie qui sera présentée lors de la fête de l'école en juin prochain.

Les petites et moyennes sections ont choisi de mettre en danse "l'escrime", les GS-CE1 "le rugby".

Les CP-CE1 ont expérimenté le breaking. Issue de la culture hip hop, cette discipline, récemment inscrite aux Jeux Olympiques, se démarque par sa dimension acrobatique, ses figures au sol ainsi que par le rôle clé joué à la fois par le DJ et le MC (maitre de cérémonie) lors des battles.

Les CE2-CM1 ont créé des danses pour évoquer le badminton et le kayak.

Les CM1-CM2 se sont inspirés de la natation synchronisée pour mettre en place leur chorégraphie.

Noël en classe

Le vendredi 22 décembre, le père Noël de l'Amicale des Parents d'Elèves nous a rendu visite avec, dans sa hotte, des cadeaux qui ont fait la joie des petits et des grands. Voir photos.



Marché de Noël :

Comme chaque année, tous les élèves ont préparé des petits bricolages pour le marché de Noël de l'école.



A cette occasion des mamans sont venues aider les moyennes sections à préparer des "sablés de Noël". Un plaisir de partager des moments entre enfants, parents et enseignants.



Les autres classes ont préparé des décorations variées : sapins de laine, petits rennes-pompons et cœurs en pâte fimo...

Grâce au Fablab, notamment la scie à chantourner et la machine à coudre, les deux classes de cycle 3 ont fabriqué des sapins et des étoiles en bois, des boules de Noël en tissu et des cartes pour les fêtes de fin d'année.



École Saint-Yves

Sortie en forêt

Lundi matin 20 novembre, la classe de TPS/PS/MS est partie à la découverte de la forêt de Coëtquen, guidée par Laurent Chataignère, animateur de la Maison de la Rance.



Ils ont identifié quelques feuilles, colorié un arbre avec des éléments de la forêt, fabriqué un petit parfum d'automne, et écouté le bruit du vent et des oiseaux. Une belle sortie dans la nature !



Matinée travaux

Samedi 25 novembre a eu lieu une matinée travaux pour redonner un coup de fraîcheur aux espaces verts de l'école et réaliser quelques petits travaux dans les classes.

Merci à tous les parents qui se sont mobilisés !



La compote ça se partage



La classe des GS/CP a retroussé ses manches pour réaliser une compote de pommes à partager avec les TPS/PS/MS.

C'était l'occasion d'apprendre à éplucher, couper, mais aussi composter et déguster ! Un vrai régal et un bon moment que tous ont apprécié bien sûr !

Aux étoiles !

Jeudi 7 décembre, les élèves de la GS aux CM2 ont assisté à un spectacle au Théâtre des Jacobins. Voici les opinions des élèves : "fantastique, astronomique, spatial, comique, extraordinaire, fabuleux, magique acrobatique...".

Bref, ASTROCOMIQUE !



Aménagement de la cour

Depuis le mois de novembre, une équipe de pilotage planche très sérieusement sur le projet d'aménagement de la cour de récréation, après avoir consulté les idées des élèves et réfléchi à ce qui était réalisable. La belle proposition retenue va être présentée prochainement, sous forme de plan et avec des photos du mobilier et des marquages retenus, pour une réalisation avant la fin de l'année scolaire ! Les élèves sont impatients !

Ateliers cuisine



Pour le Marché de Noël de la commune de Saint-Hélen, tous les élèves de l'école ont réalisé des confections culinaires. Dans la classe de maternelle, en lien avec un projet en littérature jeunesse sur l'album "le petit bonhomme de pain d'épices", d'Anne Fronsacq, les élèves ont réalisé des petits biscuits de pain d'épices, aidés par la classe des plus grands et de quelques parents.

et celle des CE1/CE2 des bocaux SOS Cookies, kits de survie avec les ingrédients déjà prêts dans les bonnes quantités !

Ces ateliers ont permis de développer l'entraide, le vivre ensemble, et de travailler quelques compétences transversales, comme les pesées, chez les plus grands, afin de donner du sens aux apprentissages.



Une belle matinée, dans la classe des GS/CP a la joie de préparer Noël cuisiné des roses des sables, ensemble !

Cycle natation pour les CE2/CM1

Au cours de la période 2, les élèves de CE2 et CM1 ont débuté un cycle de natation à la piscine des Canetons de Dinan.

Parcours, jeux aquatiques, immersion, mise en confiance, flottaison, sont au programme. A l'issue de ce cycle, les élèves devront passer l'attestation du savoir-nager en sécurité (ASNS), une étape majeure du parcours de l'élève en cycle 3. Ils retravailleront également le Pass Nautique qui leur permettra d'accéder à l'activité voile qui aura lieu en fin d'année scolaire au centre nautique de Plouër-sur-Rance.

Silence, ça nage !



Défi technologique

Prêt à relever un défi ? Comment faire passer une petite voiture sur une feuille de papier A5 sans que celle-ci fléchisse ? Les élèves étaient enthousiastes à l'idée de trouver une solution !

Défi relevé !



Réponse en images...



Pour toute demande d'informations, n'hésitez pas à contacter la cheffe d'établissement, Hélène Gillet, par mail à eco22.st-yves.st-helen@e-c.bzh ou par téléphone au 02 96 88 29 60. Vous pouvez également consulter notre site internet : www.ecolestyvesthelen.fr. A bientôt !



Associations

Les présidents et membres des associations Hélenaises
vous souhaitent une **Bonne Année 2024 !**

Les Coët' Lutins

Depuis la rentrée de septembre, les assistantes maternelles des Coët' Lutins se retrouvent deux fois par mois à l'espace jeux de la Maison des Lutins accompagnées des enfants de 0 à 3 ans dont elles s'occupent. C'est un moment d'échange et de partage. Des activités telles que la peinture, les gommettes et des jeux libres sont proposés.



Courant octobre, les enfants ont également visités **la Ferme de Kémo** à Corseul, des nouvelles dates sont prévues pour le printemps.

En novembre, ils ont participé à deux séances de motricité, avec un animateur sportif, dans la salle des fêtes de la commune.



Au mois de décembre, le passage du **"Petit bonhomme au chapeau pointu"** est très attendu par tous les enfants. La trentaine de petits lutins ont

ainsi pu partager un goûter de Noël, mais surtout nous avons eu la **visite surprise du Père Noël** à la Maison des Lutins ce mardi 19 décembre. Il a fait la distribution de chocolats pour le plus grand plaisir des enfants.



A vos agendas! Dès à présent l'association vous donne rendez-vous pour un week-end théâtre avec la troupe **KI'KA'FARCES** de Brusvily, qui aura lieu sur deux jours les 23 et 24 mars 2024.

Rance Coëtquen football

Le Rance Coëtquen Football termine sa première partie de saison. Et pour clôturer cette année le club a organisé son traditionnel arbre de Noël et ainsi de permettre au père Noël de venir faire sa distribution de cadeaux pour le plus grand



plaisir des enfants. Le RCF souhaite une très bonne année aux habitants de Saint-Helen et à très bientôt autour du terrain de foot !

Contact du club : Facebook : Rance Coëtquen FC • Nicolas Roger : 06 50 07 59 39. • Mickaël Pitel : 06 43 64 51 58.

Calendrier des Fêtes 2024

Dates

Manifestations

Lieux

■ Dimanche 4 février

Les Puces Couturières - Amicale Laïque

Salle des fêtes

■ Samedi 17 février

Repas - Club de l'Amitié

Salle des fêtes

■ Dimanche 17 mars

Vide-Jardin - Amicale Laïque

Bourg

■ Samedi 23 & dimanche 24 mars

Théâtre - Les Coët' Lutins

Salle des fêtes

■ Samedi 13 avril

Soirée Cabaret - Amicale Laïque

Salle des fêtes

■ Dimanche 14 avril

Concours des Peintres - Amicale Laïque

Bourg

■ Mercredi 24 avril

Repas - Club de l'Amitié

Salle des fêtes

■ Samedi 4 mai

Vide-Grenier - Comité des Fêtes

Salle des fêtes

■ Vendredi 31 mai

Présentation Festival Les Esclaffades

Salle des fêtes

Associations

Évasion Héleonnaise

Notre traditionnelle soirée bourguignonne aura lieu le samedi 27 janvier.

En plus de nos virées dominicales, cette année nous irons le week-end de la Pentecôte (20/22 mai) silloner les petites routes de la Côte de Granit Rose.



Comité des Fêtes



Être Vivre et Grandir

L'association propose des cafés-parents.

Se retrouver, entre jeunes parents, avec ou sans les enfants, autour d'un café (ou d'une autre boisson réconfortante!) et discuter, échanger, partager ses doutes, ses joies, tout ce qui fait de nous des parents. Chacun sait que l'accompagnement à la parentalité est un enjeu essentiel dans



une société de plus en plus diversifiée et complexe. Face à son bébé de quelques jours, son "grand" de deux ans 1/2, face à une fratrie qui se chamaille pour un rien, face à un enfant atypique... autant de situations qui nécessitent parfois de l'écoute, parfois des conseils, parfois du soutien. Deux bénévoles de notre association, toutes professionnelles de la Petite Enfance, accompagnent ces échanges avec bienveillance et proximité. Des thèmes sont proposés mais chacun est libre de s'exprimer sur ce qui le préoccupe. L'idée est de proposer aux parents un "sas", un environnement chaleureux où l'on se sent bien, en confiance, non jugé. Quel meilleur endroit pour accueillir ces temps que le "café de l'Alluette" à Saint Hélen? Endroit agréable et "cosy" comme on les aime, avec un espace de jeu pour les enfants, des poufs, des canapés et une petite musique d'ambiance... Le rendez-vous est donné, un mardi par mois de 17h à 18h (horaires en cours d'évolution), ouvert à tous les parents d'enfants jusqu'à 6 ans (sur inscription!).

Le comité des fêtes termine l'année 2023, animée plus que jamais avec le marché de Noël qui s'est déroulé le 9 décembre dans la salle des fêtes afin de mettre nos exposants et le père Noël à l'abri de la pluie.

Comme chaque année le réveillon a été célébré dans la salle des fêtes afin de terminer l'année dans la joie et la bonne humeur autour d'un bon repas de fête et une ambiance endiablée !

Nous vous retrouvons pour une nouvelle année 2024 pleine d'animations, de joie et de rencontre !



D'ailleurs si vous souhaitez venir à notre rencontre et intégrer notre superbe équipe, nous vous accueillerons à notre assemblée générale le samedi 3 février à partir de 18H à la salle Coëtquen.

Contact : 06 01 45 84 38

Bien être et talents



Les activités danse et yoga du son se portent bien à la salle Coëtquen les mardi soirs.

Un groupe convivial pour chacune des activités s'est constitué.

Ce qui permet d'avancer dans le processus d'apprentissage en ce qui concerne la danse : précision, mémorisation, gestion de l'espace, de la coordination des ces gestes et aussi la coordination d'ensemble, la synchronisation avec les autres.

Les chorégraphies qui s'élaborent au fur et à mesure et le travail du corps sont accessibles et tiennent compte de l'avancée de chacun.

En ce qui concerne le yoga du son, cet atelier chants permet d'avancer avec sa voix dans sa voie, sa vérité, ses envies. C'est un atelier tous les 15 jours qui permet d'être dans l'écoute de soi et les autres, à travers exercices de sons, de mantras choisis (phrases répétitives chantées en tibétain, sanskrit ainsi qu'en français et anglais, accessibles). Cela amène à explorer sa voix

(à travers les registres (voix de tête, voix de poitrine, ...), son souffle et à s'autoriser à vivre de l'intérieur les sons, voir ce que ça amène comme émotions, sensations, surprises. Le groupe permet de grandir ensemble, d'aller toujours un peu plus loin. C'est un temps de relaxation en utilisant sa voix et **en se laissant bercer par le moment présent.**

Les séances de yoga du son sont disponibles à la séance désormais grâce au groupe déjà créé.

Ce qui permet d'intégrer le groupe de façon ponctuelle (possibilité de prendre une carte de plusieurs séances).

En ce qui concerne la danse, c'est une séance d'essai possible et à l'issue, vous choisissez de prendre la demi-cotisation pour cette fin d'année.

Renseignements : assobienetre talents@gmail.com ou 06 59 71 24 50.



Pêcheurs des Quintaines

Les deux pêcheries organisées par les pêcheurs des Quintaines ont été des succès.

L'étang des Quintaines a fermé le dimanche 29 Octobre 2023 à 18 heures. Pour préparer la saison 2024, un alevinage a eu lieu le lundi 4 décembre avec : 102 kg de Gardons, 30 kg de Tanches et 5kg de Sandres de 55cm environ.

Vous trouverez aussi dans notre étang : Carpes, tanches, carassins, brèmes et sandres.

La nouvelle saison ouvrira le samedi 2 mars à 8 heures avec



un lâcher de 50 kg de truites.

(Cartes année et carte journée)

5 Lâchers de 50 kg de truites auront lieu dans l'année (uniquement et gratuit pour les cartes annuelles), ainsi que 2 pêcheries organisées par les pêcheurs des Quintaines.

Informations :

Les cartes seront en ventes à partir du Lundi 5 février, à la mairie de Saint-Hélen, au Bar "L'aluette" et auprès des gardes le jour de l'ouverture au bord de l'étang.

Le bureau des Pêcheurs des Quintaines vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et ses meilleurs vœux pour 2024.

Dates à retenir pour 2024

Dimanche 7 Avril : 100 kg de truites (pêcheries)

Dimanche 5 mai : 100 kg de truites (pêcheries)

Dimanches 9 juin : concours de poissons blancs (ouvert à tous)

Club de l'amitié

L'année 2023 se termine et nous venons de fêter Noël pour le Club, 90 adhérents étaient présents.

L'après-midi a été festif autour d'un bon repas préparé par le **Chêne au Loup** de Plédéliac et animé par un groupe de quatre personnes qui nous ont proposé une série de chants d'autrefois pour le plaisir des personnes les plus âgées. La plupart des convives sont repartis avec un petit cadeau offert par une tombola gratuite.

Au mois de septembre, 53 personnes ont pris le car pour aller voir un spectacle au Cabaret Moustache à Nouvoitou, nous avons passé un super après-midi autour d'un bon repas, nous vous le recommandons vivement.

Au mois de Mars 2024, nous irons, à Rennes au Liberté, voir le spectacle HOLIDAY ON ICE, le car est complet !

Du 20 au 27 septembre 2024, le club organise un voyage sur la côte d'Azur, il y a déjà quelques inscriptions, si vous êtes intéressé appelez au 06 07 81 82 87 très rapidement car il faut réserver le village vacances fin janvier.

Le 10 janvier, nous nous sommes retrouvés à la salle polyvalente lors de notre assemblée générale pour l'élection du nouveau bureau et partager la galette des rois.



La présidente Colette Junguene et les membres du bureau vous souhaitent une belle et heureuse année 2024 !



Amicale Laïque

Concours de Peinture

Dimanche 14 avril 2024



Comme l'année dernière, amateurs et confirmés pourront s'exprimer en reproduisant en peinture ou par le dessin une cour de ferme, une façade de bâtiment un peu typique, un

lieu historique ou tout autre sujet découvert lors d'une balade dans le bourg et ses environs.



N'hésitez pas à venir peindre ou échanger avec ces artistes.

Renseignements au
06 78 55 38 99

Festival Les Esclaffades

6 et 7 juillet 2024

L'humour et l'émotion vous donnent rendez-vous avec des artistes qui excellent dans les domaines les plus divers des arts de la rue : théâtre, danse, cirque, musique, marionnette, arts forains...



Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles ou avoir des renseignements, n'hésitez pas à nous envoyer un message à : esclaffades@orange.fr

Amicale Laïque

Amicale des parents d'élèves de l'école publique Emilie et Germaine Tillion

Les enfants, les parents et les enseignants se sont retrouvés le vendredi 15 décembre pour fêter ensemble Noël dans la salle des fêtes.



En première partie, "Chaud Devant" un concert présenté par le Voilà Voilà a emmené

petits et grands dans un vrai show où l'on prend la vie comme un cadeau, où l'éclat d'un rire vaut toutes les tirelires !



Ensuite un marché de Noël a permis d'acheter des objets de décoration fabriqués par les enfants des différentes classes et de savourer gâteaux et boissons chaudes.



Et puis Père Noël a été accueilli pour rencontrer les enfants et se prêter à des séances de photos

souvenirs.

La vente de couscous à emporter a eu un beau succès.



Les bénéficiaires ont permis de faire une commande au Père Noël qui est revenu le 22 décembre pour distribuer les cadeaux dans les classes.

Puces Couturières et des Loisirs Créatifs

Dimanche 4 février 2024, 11^{ème} année des Puces Couturières, toujours un rendez-vous incontournable des amateurs et experts de loisirs créatifs.

ST HÉLEN
(près de Dinan)

DIMANCHE
4 FÉVRIER 2024
SALLE DES FÊTES
10h00 à 17h00

11^{èmes}
PUCES COUTURIÈRES
et
LOISIRS CRÉATIFS

Organisation «DE FIL EN AIGUILLE» AL St Hélen
Renseignements et inscriptions
06 78 55 38 99
ENTRÉE GRATUITE

Tissus, laines, perles, boutons, cartonnage et autres techniques sont à découvrir pour mettre en œuvre vos talents de bricoleurs. Exposants et bénévoles seront ravis de vous accueillir de 10h à 17h, à la salle des fêtes, où vous trouverez le salon de thé avec café, chocolat chaud et petite restauration. Entrée gratuite



Vide-jardin

Dimanche 17 mars 2024 au centre du village

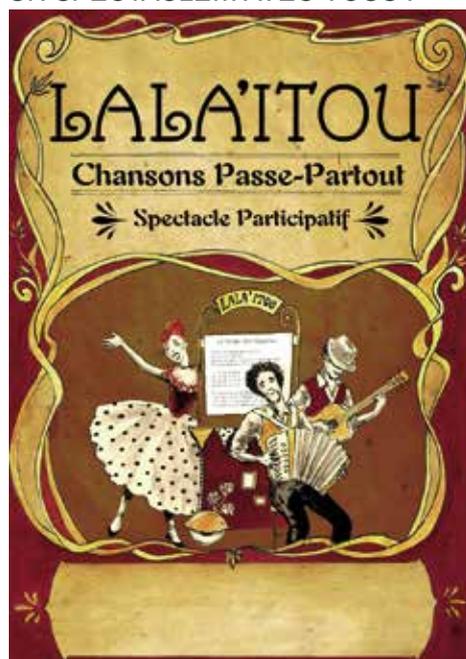
À l'approche du printemps, cette nouvelle proposition d'animation pour notre commune sera l'occasion et le moment idéal pour faire le tri dans vos cabanes ou abris de jardin, vos garages ou greniers... et exposer vos trouvailles (accessoires de décoration, mobilier, outillage, plantes, semis...), tout ce qui a trait au jardin et à la nature. L'occasion de se rencontrer, partager, échanger lors de cette belle journée. Modalités d'inscription communiquées prochainement



Soirée Cabaret

Samedi 13 avril 2024 en soirée à la salle des fêtes, La'aitou par la Compagnie Dïcila

UN SPECTACLE... AVEC VOUS !



La'aitou est un spectacle en chansons, qui se passe avec vous! Trois voix pour donner le tralala et vous embarquer à laisser vibrer sans complexe vos cordes vocales. Une guitare et un accordéon pour faire valser le répertoire et le

pavé. Un prompteur à roulettes pour ne perdre personne en route et pouvoir chanter ensemble à plein poumons !

DES CHANSONS... PASSE PARTOUT Les chansons passe-partout, c'est celles qui traversent les générations : celle qui rappelle à Juliette les voyages en voiture avec mamie, à Léon son premier camion, à Zoé son premier baiser... De Dalida à Brassens en passant par Gainsbourg ou Piaf... celles dont on voudrait connaître les paroles pour pouvoir se retrouver au comptoir, à table, et partager avec simplicité ce qui nous rassemble souvent au-delà des générations et des cultures : le plaisir de chanter !



Renseignements et réservations
au 06 13 30 25 04

Atlas de la biodiversité intercommunale de DINAN Agglomération



Mise en place des actions

Dans le bulletin de octobre 2023, nous vous avons présenté les premières actions à mettre en place en faveur de la biodiversité, dont celle-ci :

Diversifier l'espace en faveur de la biodiversité (tas de broyat, haies sèches, muret de pierres, zones sableuses, lierre sur les murets, noue pour recueillir les eaux pluviales)

Cette action est en cours d'élaboration par les services techniques près de la réserve pompier du lotissement le verger



Les murs et murets en pierres sèches sont des milieux particuliers propices à la vie végétale et animale. La faune qu'ils abritent est particulièrement riche et diversifiée : véritables écosystèmes, ils sont intéressants pour la biodiversité.

Un mur en pierre sèche assure donc le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces animales, dont de nombreux auxiliaires.



Action 1.3 – Aménager un espace de nature et nourricier autour du projet de logements pour personnes âgées

Contexte

Un projet immobilier, entre le lotissement des Elians et le lotissement de la rue Charles Beaudelaire, vise à créer des logements pour personnes âgées. Autour de ce projet, l'objectif est de réaliser un espace de nature mêlant biodiversité, potager et arbres fruitiers.

Objectifs

Favoriser l'accueil de la biodiversité en ville
Améliorer le cadre de vie des habitants

Actions

- ✓ Planter des fruitiers divers en choisissant de préférence des variétés locales menacées d'intérêt alimentaire
- ✓ Mettre en place un jardin potager en incitant les habitants à utiliser les techniques des « jardins au naturel », laissant une place centrale à la biodiversité
- ✓ Diversifier l'espace en faveur de la biodiversité (tas de broyat, haies sèches, murets de pierres, zones sableuses, conservation du lierre sur les murets)
- ✓ Installer des nichoirs pour les oiseaux et des hibernaculum pour la petite faune
- ✓ Créer des noues pour permettre l'infiltration des eaux pluviales

Priorité

1 2 3

Calendrier de mise en œuvre

Moyen terme

Long terme

Indicateurs

Surface de l'espace créé

Partenaires

Pôle Fruitier

de Bretagne

Les Mordus

de la Pomme

Dinan Agglomération

Le futur Parc naturel

régional



Action 1.4 – Favoriser l'accueil de la biodiversité à l'Étang communal des Quintaines

Contexte

L'Étang communal des Quintaines est un espace de loisir, avec une activité importante de pêche. Ses abords sont entretenus de façon régulière, laissant peu de place à la biodiversité. Des actions pourraient y être menées en concertation avec les usagers du site, pour s'assurer de leur soutien et de la compatibilité des aménagements avec les autres usages du site.

Objectifs

- ✓ Laisser plus de place à la nature autour de l'Étang communal des Quintaines
- ✓ Assurer la compatibilité entre les usages de l'Étang et la biodiversité

Actions

- ✓ Définir et localiser avec les usagers de l'étang les actions en faveur de la biodiversité qui pourraient être compatibles avec leur utilisation du site
- ✓ Proposer aux usagers les actions suivantes :
 - Conserver une végétation rivulaire en fauche tardive sur certaines parties des berges
 - Définir des espaces en fauche tardive ou biennale sur certains espaces autour de l'étang
 - Créer des haies sèches avec les branchages issus de la gestion des arbres
 - Créer des nichoirs pour la faune sur le hangar (chauves-souris, chouette effraie, passereaux)
 - Créer un îlot flottant pour la nidification des oiseaux d'eau (canards, poule d'eau)

Priorité

1 2 3

Calendrier de mise en œuvre

Court terme

Moyen terme

Long terme

Indéfini

Indicateurs

Concertation des usagers du site

Linéaire de berge en fauche tardive

Partenaires

Usagers du site

Le futur Parc naturel régional

DINAN
AGGLOMÉRATION

LUTTONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

DINAN AGGLOMÉRATION ET VOTRE COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.

La campagne de lutte contre le frelon asiatique s'est achevée le 15 novembre. Cette année encore le nombre de nids signalés a été considérable, puisqu'il est équivalent à l'année 2022, celle-ci reconnue comme une année exceptionnelle en terme de développement des colonies de frelon asiatique.

Près de 1 100 nids ont été détruits depuis avril sur l'ensemble du territoire de Dinan Agglomération. Nous observons une densité importante de nids sur les secteurs les plus urbanisés, pouvant atteindre 10 nids au km²

RESTONS MOBILISÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE.

Face à ce constat, il est important de rester mobilisé et de s'engager dans la campagne de piégeage qui débutera au printemps prochain. Le piégeage permet de capturer les fondatrices (individu femelle à l'origine d'une nouvelle colonie) et compromet ainsi le développement d'un nid.

Dinan Agglomération a fait l'acquisition de pièges et de solution attractive et propose de les attribuer lors d'une réunion d'information aux futurs piégeurs souhaitant s'engager dans cette lutte. Un accompagnement technique est dispensé lors de la distribution pour limiter le piégeage des insectes non ciblés et maximiser les chances de capture. Il s'agit d'identifier les emplacements favorables au piégeage et d'organiser un suivi durant toute la période de capture.

Réunion publique le lundi 18 mars à 19 h à la salle des fêtes de Saint-Hélen

Si vous souhaitez participer à cette campagne, contactez votre mairie ou dès à présent Mme Leconte, référente espèces exotiques envahissantes pour Dinan Agglomération au 06.64.64.32.71 ou par mail : a.leconte@dinan-agglomeration.fr

Collecte des déchets

Collecte des déchets : ce qui va changer sur le territoire

Après deux ans de travail, le conseil communautaire a voté le nouveau schéma de collecte des déchets en mai 2023. Le projet de refonte de cette politique a pour objectif de définir une organisation plus adaptée aux enjeux de transition écologique de notre territoire. Le scénario adopté vise ainsi à inciter à un changement de comportement des habitants vers plus de réduction et de tri des déchets et une maîtrise plus forte des coûts.



Le tri des biodéchets, pourquoi ?

Les biodéchets représentent à eux seuls près de 30 % de la poubelle Ordures Ménagères Résiduelles, soit sur Dinan Agglomération environ 7 000 tonnes par an. Lorsqu'ils sont mis en mélange dans les Ordures Ménagères Résiduelles, ils sont envoyés en incinération. Pourtant, ces déchets pourraient être valorisés pour un retour au sol et ainsi devenir une ressource gratuite et locale pour nourrir cultures, jardins et même plantes en pot.

Concrètement, qu'est-ce qui va changer ?



1. Les biodéchets

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets sera généralisé et concernera tous les citoyens, professionnels et particuliers. Cela signifie que les déchets alimentaires tels que les pelures de légumes, les restes de repas ne devront plus être déposés dans les bacs à ordures ménagères

La solution ? Le compostage.

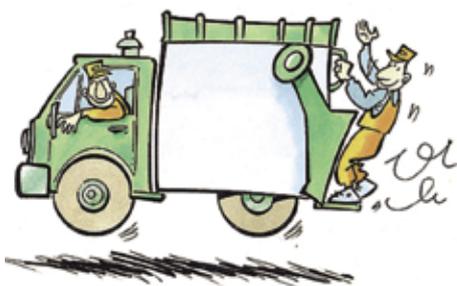
Ce phénomène 100% naturel permet à la fois de réduire ses déchets et de bénéficier d'un fertilisant pour les sols et les plantes. C'est simple et économique!

Dans un composteur ou en tas au fond du jardin, on mêle déchets verts (en petite quantité) et déchets de cuisine pour produire une substance riche, que l'on va mélanger à la terre pour nourrir son potager, son jardin ou ses plantes vertes. Grâce au compostage, le volume du bac à ordures ménagères diminuera significativement.

Pour les foyers vivant en appartement ou en habitat collectif sans jardin, des aires de compostage partagées sont présentes sur le territoire : <https://sig.dinan-agglomeration.fr/cartes/omaccueil/index.php>



Pour les usagers ayant un jardin, ils peuvent se doter d'un composteur en jardinerie, mais aussi le construire eux-mêmes. À partir du printemps 2024, Dinan Agglomération lancera des campagnes de mise à disposition de composteurs auprès des habitants du territoire (sur inscriptions des usagers).



2. Les ordures ménagères

À partir du premier trimestre 2025, tous les foyers du territoire seront équipés d'un bac à ordures ménagères individuel (sauf habitat collectif et spécificités particulières). La collecte sera assurée une fois tous les 15 jours. La distribution de ce bac individuel pour les ordures ménagères sera assurée fin 2024 auprès des foyers qui n'en disposent pas encore (sauf contrainte technique pour la collecte) sur les communes suivantes : Bourseul, Corseul, Créhen, La Landec, Landébia, Languédias, Languenan, Plancoët, Plélan-le-Petit, Pléven, Plorec-sur-Argeon, Pluduno, Saint-Jacut-de-la-Mer, Saint-Lormel, Saint-Mauvez, Saint-Mélor-des-Bois, Saint-Michel-de-Plélan, Trébédan.

3. La collecte sélective

En 2025, la consigne de tri sera la même pour tous les habitants du territoire : les emballages et les papiers devront être placés dans le même contenant. Des colonnes supplémentaires viendront renforcer le maillage existant là où cela est nécessaire sur les communes concernées par l'apport volontaire (emballages-papiers). Deux secteurs seront à distinguer sur le territoire :

- Les communes actuellement en apport volontaire restent en apport volontaire (hormis La Vicomté-sur-Rance).
- Pour les communes de Auceleuc, Bobital, Brusvily, Calorguen, Dinan, La Vicomté-sur-Rance, Lanvally, Le Hinglé, Pleudihen-sur-Rance, Quévert, Saint-Carné, Saint-Hélen, Saint-Samson-sur-Rance, Taden, Trélivan, Trévron, Vildé-Guingalan : un bac jaune pour les emballages-papiers sera distribué fin 2024 aux foyers en remplacement des sacs jaunes (les foyers disposant déjà d'un bac jaune le conservent).



En résumé

En 2024 :

- je m'équipe dès que possible d'un composteur ou je me rends sur une aire de compostage partagée (mise à disposition de composteurs par Dinan Agglomération à partir du printemps 2024),
- dernier trimestre 2024, je reçois un bac à ordures ménagères si je n'en possède pas encore,
- dernier trimestre 2024, si j'habite l'une des communes concernées, je reçois un bac jaune pour mes emballages-papiers.

En 2025 :

- chaque habitant possède son bac à ordures ménagères. La collecte sera effectuée une fois tous les 15 jours,
- fini les sacs jaunes ! Les habitants des communes concernées par la collecte des emballages-papiers en bacs jaunes seront équipés. La collecte sera effectuée une fois tous les 15 jours,
- des colonnes supplémentaires viendront renforcer le maillage existant là où cela est nécessaire sur les communes concernées par l'apport volontaire (emballages-papiers).

Octobre Rose

Dans le cadre de notre "Inter CCAS" entre les communes voisines de La Vicomté-sur-Rance, Pleudihen-sur-Rance, Lanvallay, Les-Champs-Géraux et Évrans, nous avons décidé de mettre en place une marche au profit d'Octobre Rose pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.

C'est ainsi que samedi 21 octobre, pour la première marche, une cinquantaine de marcheurs est venue, malgré la pluie, parcourir 5 ou 8 Kms pour découvrir ou redécouvrir notre commune.

Nous avons ainsi pu récolter 376.00€ qui ont été remis à la ligue contre le cancer de Dinan.

Un grand merci à tous nos marcheurs et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour découvrir une nouvelle commune.



CCAS

Le dimanche 19 novembre, 62 personnes ont pris part au repas du CCAS.



La doyenne de la journée, qui est aussi la doyenne de la commune était Mme EVEILLARD Renée, née le 15 mai 1925 et le doyen M. DARCEL Auguste, né le 24/07/1934.



Une journée passée dans la bonne humeur et en chanson grâce à M. PATTIER, notre animateur et nos chanteuses et chanteurs du jour.



Le P'tit café des aidants

Calendrier 2024



Moments de répit pour les aidants

Des rencontres privilégiées animées par Sylvie Pecqueur, psychologue

Pour échanger, partager vos interrogations, vos réflexions, dans un cadre convivial, autour d'un café ou d'un thé.



Les lundis :
15 janvier 2024 **11 mars 2024**
12 février 2024 **8 avril 2024**

À 14h
Salle du Verger, Saint-Solen (Lanvallay)

Ouvert à toute personne qui s'occupe d'un proche en situation de dépendance ou de handicap, habitant dans le pays de Dinan.

Rencontres organisées par les CCAS des communes de :



Actualités



VENDREDI 2 - SAMEDI 10 FÉVRIER

Tournoi des 6 nations

Diffusion sur notre écran des matchs du XV de France.
 Vendredi 2 février : France - Irlande à 21h
 Samedi 10 février : Ecosse - France à 15h15



MARDI 7 FÉVRIER DE 19H À 21H

Soirée jeux

Tous les 1er mardis du mois, nous vous proposons une soirée pour jouer à l'alouette et à d'autres jeux !
 Le café a aussi pris un abonnement à la ludothèque Plouërraise, venez découvrir des nouveaux jeux !



MARDI 20 FÉVRIER

Café parents

L'association Etre, Vivre et Grandir vous propose des temps d'échange entre parents sur différentes thématiques.
 Contact : 06.72.93.55.76 ou etre.vivre.grandir@gmail.com



MERCREDI 28 FÉVRIER À 10H

Spectacle petite enfance : Tout un manège

Nous accueillons la compagnie OOO pour leur spectacle Tout un manège, un spectacle pour enfants âgés entre 0 et 5 ans.
 Réservation obligatoire - Durée du spectacle : 30 minutes

Samedi 11 novembre 2023, portes drapeaux, élus, élèves des écoles Emilie et Germaine Tillion et Saint-Yves accompagnés de leurs enseignants et de leurs parents, habitants se sont retrouvés devant le monument aux morts pour rendre hommage à tous les Morts pour la France. Les élèves de l'école Emilie et Germaine Tillion ont lu le poème "14-18 la Folie meurtrière" de Jacques-Hubert Frougier tandis que les élèves de l'école Saint-Yves ont lu le poème "Le Dormeur du Val" d'Arthur Rimbaud. Un vin d'honneur a clôturé la cérémonie à la salle Coëtquen.



Poèmes lus par les élèves de nos deux écoles lors de la cérémonie du 11 novembre 2023

Le dormeur du val Arthur Rimbaud

C'est un trou de verdure où chante une rivière,
Accrochant follement aux herbes des haillons
D'argent ; où le soleil, de la montagne fière,
Luit : c'est un petit val qui mousse de rayons.

Un soldat jeune, bouche ouverte, tête nue,
Et la nuque baignant dans le frais cresson bleu,
Dort ; il est étendu dans l'herbe, sous la nue,
Pâle dans son lit vert où la lumière pleut.

Les pieds dans les glaïeuls, il dort. Souriant comme
Sourirait un enfant malade, il fait un somme :
Nature, berce-le chaudement : il a froid.

Les parfums ne font pas frissonner sa narine ;
Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine,
Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit.

14-18 Folie meurtrière - Jacques-Hubert Frougier

14-18
C'était la grande guerre
Ils ont vécu l'enfer
C'était la grande guerre
La folie meurtrière

Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

Mais du chemin des dames
Au fort de Douaumont
Ils ont perdu leur âme
Sous le feu des canons
Avec la peur au ventre
Ils chantaient la Madelon
En plein mois de décembre
Quand ils montaient au front

Ils tombaient un à un
Fauchés par la mitraille
De la Marne à Verdun
Au coeur de la bataille
Partout des trous de bombes
Partout des trous d'obus
Comme la fin d'un monde
Qui leur tombait dessus

Ils ont pleuré de joie
Le jour de l'armistice
Quand enfin arriva
La fin de leur supplice
Après un grand silence
Les cloches de la paix
Dans le ciel de France
Se mirent à sonner

14-18
C'était la grande guerre
C'était la der des ders
Mais cette grande guerre
Ne fut pas la dernière

Les informations culturelles et loisirs sont publiées sous réserve de modifications de dernière minute par les organisateurs.

Directeur de la publication : **Marie-Christine Pinard**

Rédaction : **Secrétaires de Mairie et Membres de la Commission Communication**

■ Conception : **Pépito-Créations** - 06 67 47 35 44 • pepito-crea@orange.fr.

Impression : **Impri'Media Bretagne** • ZA - Impasse de la Rabine Verte • 22100 St-Samson-sur-Rance • 02 96 39 23 50

